

"Débat au Bundestag sur les traités européens" dans Süddeutsche Zeitung (22 mars 1957)

Légende: Le 22 mars 1957, soit trois jours avant la signature à Rome des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom), le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung décrit la nature des débats au sein du Bundestag au sujet des traités européens et de la naissance du Marché commun.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. FRIEDMANN, Werner; GOLDSCHAGG, Edmund; SCHÖNINGH, Dr. Franz Josef; SCHWINGENSTEIN, August ; Herausgeber FRIEDMANN, Werner. 22.03.1957, n° 70; 13. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "Bundestag erörtert Europa-Verträge", p. 1; 2.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/debat_au_bundestag_sur_les_traites_europeens_dans_sueddeutsche_zeitung_22_mars_1957-fr-57268c9e-d6fc-4586-ab47-d87b7c018fdd.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Débat au Bundestag sur les traités européens

Dans une déclaration gouvernementale, Walter Hallstein qualifie le Marché commun de dernière chance pour l'Europe

Ludwig Erhard réitère ses réserves/Objections du SPD et du FDP

Par notre rédaction de Bonn

B o n n , le 21 mars – Les traités relatifs au Marché commun européen et à la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), qui doivent être signés lundi prochain à Rome, ont été discutés jeudi dernier pour la première fois par le Bundestag. Dans une déclaration gouvernementale, lue par le secrétaire d'État Walter Hallstein, le gouvernement fédéral considère les traités des six États de la Communauté du charbon et de l'acier comme la dernière chance de survie de l'Europe. Le Marché commun ne rendra pas plus difficiles ni la réunification de l'Allemagne, ni les échanges commerciaux entre les zones, et il n'entraînera pas d'augmentation du coût de la vie dans la République fédérale. Sans pour autant se prononcer contre les traités, le SPD a reproché au gouvernement fédéral d'avoir pris le parti du «recul social» lors des négociations. Il se demande en outre si le Marché commun ne constitue pas simplement un nouvel instrument de la politique des blocs est-ouest. Le ministre fédéral de l'Économie, Ludwig Erhard, a réitéré ses réserves d'ordre économique à l'égard de la Communauté économique, tout en l'assurant cependant de son appui sans restriction.

La déclaration gouvernementale commence ainsi: «Nous savons qu'une union étroite entre les anciens États européens est aujourd'hui pour nous la seule chance de garantir ou de redonner à l'Europe sa place d'autrefois dans le concert des puissances, qu'elle est même, probablement, notre dernière chance de survie, la dernière possibilité de garantir notre liberté, notre réussite économique et notre progrès social.» Le bien-fondé d'une intégration économique n'est plus à prouver aujourd'hui, puisque d'évidence la garantie de la liberté, l'amélioration du niveau de vie et la vraie prospérité ne peuvent plus être envisagées qu'au sein d'espaces économiques plus grands que ceux des différents États européens. En jugeant les traités, il faut avoir conscience du fait que leur réalisation exigera des sacrifices de tous ceux concernés, parfois même des sacrifices matériels très importants, qui sont toutefois inévitables si nous voulons que l'Europe survive.

D'après Walter Hallstein les traités de Bruxelles ne constitueront pas un obstacle à la *réunification* de l'Allemagne. Le gouvernement fédéral a fait inscrire au procès-verbal qu'en cas de réunification il envisagerait une révision des traités. La position allemande, en vertu de laquelle l'Allemagne réunifiée doit pouvoir disposer d'une totale liberté d'action, a été acceptée par les États participants.

Les traités ne doivent pas faire perdre aux *échanges commerciaux inter-zones* leur caractère particulier d'affaire intérieure à l'Allemagne, et la frontière entre les zones ne doit pas devenir une frontière douanière. Hallstein a présenté au Bundestag une déclaration de garantie dans ce sens, qui a été incluse dans le texte du traité. De plus, des garanties ont été élaborées pour éviter que le commerce entre les zones ne soit sapé par des échanges commerciaux triangulaires passant par d'autres États membres de la Communauté. Les craintes de voir le Marché commun perturber les relations avec les pays tiers et les organisations européennes ont été rejetées par Walter Hallstein, qui a attiré l'attention sur le projet de créer une zone de libre-échange. La République fédérale remplira toutes les obligations commerciales multilatérales pour ouvrir les portes au libre-échange mondial et à une politique commerciale libérale. Le Marché commun n'entraînera pas d'augmentation du coût de la vie en République fédérale.

Walter Hallstein a justifié l'intégration controversée des *territoires d'outre-mer* dans le Marché commun par la présence, dans le traité, de garanties stipulant que les activités de l'Europe ne serviront que le véritable intérêt des populations des territoires d'outre-mer et n'entraîneront pas une renaissance du colonialisme justement rejeté par tous aujourd'hui.

Il a esquissé l'organisation de la Communauté économique européenne, qui reposera sur quatre piliers: le

Conseil de ministres, la Commission européenne, l'Assemblée parlementaire et la Cour de justice. Un Comité économique et social revêtira, en tant qu'organe auxiliaire, des fonctions consultatives.

Ensuite, le gouvernement fédéral s'est dit confiant que la création du Marché commun aura des retombées positives pour le peuple allemand et pour tous les autres États participants. Le traité constitue un compromis solide, même s'il n'a été obtenu qu'à la suite de négociations laborieuses entre tous les participants. Il est la condition essentielle du libre épanouissement économique de l'Europe ainsi que le garant de la liberté politique et de l'existence du peuple allemand. Enfin, le traité offre également des chances véritables pour une future union politique de l'Europe.

Le premier orateur à prendre la parole était l'expert économique du SPD, *Deist*. Son exposé n'a pas permis de déterminer avec certitude si les sociaux-démocrates approuvent ou non les traités dans leur forme actuelle. Lors de la dernière réunion de son groupe politique, le SPD s'était exprimé très positivement en faveur du Marché commun. *Deist* a résumé comme suit les réserves émises par son parti à l'encontre du traité:

Le traité apporte une nouvelle preuve que, dans les négociations internationales, le gouvernement fédéral a choisi le camp du «recul social», car c'est sous son impulsion que toutes les dispositions apportant un progrès social ont été supprimées dans le projet initial. La teneur sociale du Marché commun en ce qui concerne l'amélioration de la situation des travailleurs, le relèvement du niveau de vie et la redistribution du revenu, est tout à fait minime.

Le traité ne comporte – encore une fois sous la pression du gouvernement fédéral – aucune disposition relative à une politique économique active et commune, qui, seule, permettrait de mettre en place une structure sociale nouvelle et saine en Europe. Tout cela dénote le refus général d'une politique économique active, c'est-à-dire de l'influence du gouvernement sur le développement économique par des mesures destinées à orienter les investissements et à agir sur les débouchés et les prix.

Deist a poursuivi en déclarant que la grande question restée sans réponse jusqu'à présent est de savoir si la Communauté économique européenne n'est qu'un pion sur l'échiquier idéologique et militaire des blocs ou si elle constitue un véritable instrument au service du développement progressiste et social de l'Europe. Ce n'est que dans ce dernier cas que le SPD peut approuver les traités.

Selon le SPD, trois autres questions doivent encore être élucidées: Le traité ne risque-t-il pas d'entraîner une augmentation inappropriée des droits de douane sur les importations provenant de régions situées hors du Marché commun ? La participation de l'Allemagne au développement des colonies françaises en Afrique ne fait-elle pas malgré tout de la République fédérale un «partenaire de l'empire colonial français» ? Enfin, est-il absolument certain qu'avec le traité la frontière entre les zones ne deviendra pas une frontière douanière ?

Erhard aspire à plus de dynamisme

Le ministre fédéral de l'Économie, *Ludwig Erhard*, a défendu les critiques qu'il avait formulées à l'égard du traité contre les attaques du SPD en soulignant que s'il n'était pas satisfait du traité, c'était simplement parce qu'il aurait souhaité un traité plus «dynamique», à même d'aboutir plus rapidement et de manière plus décisive à l'union économique de l'Europe. Mais malgré certaines réserves d'ordre économique, il dit oui au traité, sans restriction.

En effet, il ne faut pas se contenter de considérer les paragraphes du traité, qui, il faut l'avouer, renferment côte à côte des éléments positifs et négatifs, mais plutôt veiller à ce que les personnes adéquates adoptent l'attitude adéquate pour aborder le traité.

Erhard a concentré ses critiques sur les nombreuses clauses échappatoires du traité, qui recèlent, selon lui, «une si grande peur face au Marché commun» et remettent en question la vraie liberté de concurrence. Le traité aurait dû insister davantage sur le respect d'une politique économique *saine* et moins sur les clauses échappatoires concernant les effets d'une politique économique *malsaine*. Mais comme le traité constitue un

compromis entre des conceptions divergentes de la politique économique, il n'était sans doute pas possible d'aller plus loin. Erhard a qualifié de «pure calomnie» le reproche formulé par Deist, qui affirmait que, lors des négociations sur les traités européens, le gouvernement fédéral avait mené une politique de recul social.

Le chancelier Adenauer a suivi les propos d'Erhard avec une certaine nervosité, en particulier lorsqu'il a critiqué le traité.

Furler: Pas de colonialisme

Au nom de la CDU/CSU, le *professeur Furler*, président de l'Assemblée parlementaire de la Communauté du charbon et de l'acier, a clairement approuvé le traité. Il a déclaré que la CDU est également consciente des insuffisances qu'il renferme et perçoit les sacrifices à consentir, en particulier par l'économie allemande. Mais un certain optimisme et la foi en un bon développement sont de rigueur. «Amateurisme et critiques» n'ont jamais été synonymes de progrès. Le traité constitue un point de départ important pour l'unification de l'Europe. Il s'agit maintenant de travailler ensemble pour atteindre ce but. A propos de la critique d'Erhard, Furler pense qu'il n'est ni possible ni raisonnable de vouloir supprimer, en l'espace de cinq ans, des restrictions économiques qui remontent en partie à plusieurs siècles. Il s'est montré particulièrement sévère à l'égard de la conception qui associe l'intégration des territoires français d'outre-mer au colonialisme. Au contraire, la contribution de la Communauté au développement économique et culturel de ces territoires doit leur permettre d'accéder le plus rapidement possible à la liberté.

Pour le groupe parlementaire des démocrates libéraux, le seul à s'opposer radicalement aux traités, le député *Margulies* a déclaré que son parti ne se préoccupait pas tant du «quoi», mais du «comment». Il convient de vérifier si cette intégration européenne à petite échelle peut vraiment conduire à l'Europe. Les propos du ministre fédéral de l'Économie n'apaisent nullement ces préoccupations. En huit ans d'existence de l'OECE, il a été possible de faire passer les échanges commerciaux entre 17 États européens de zéro à un volume respectable. Les relations commerciales avec les États de l'OECE représentent plus de 60 pour cent du commerce extérieur de l'Allemagne. Il faut se demander si la Communauté économique européenne ne risque pas de mener à l'autarcie d'une petite Europe, qui se distancerait des autres partenaires commerciaux européens par des tarifs douaniers discriminatoires. L'établissement de la zone de libre-échange, parallèlement à la Communauté économique, atténuerait grandement les réserves du FDP sur cette question.